

Lettre de l'UDGPO au « Quotidien du pharmacien »

L'Union des Groupements de Pharmaciens d'Officine (UDGPO) souhaite réagir aux propos récemment tenus par le collège pharmacie de FCA et rendus publics.

Sous couvert d'opinions (à défaut d'un débat) sur la « financiarisation » de la pharmacie et le modèle coopératif, des propos excessifs ont été tenus.

Nous partageons l'objectif de préserver l'indépendance des pharmaciens et de lutter contre les pratiques financières toxiques.

Toutefois, nous tenons à souligner plusieurs points essentiels afin d'éviter les amalgames qui fragilisent la profession :

98 % des officines françaises sont organisées en réseau et près de 50 % des pharmaciens ont choisi un modèle autre que la coopérative. Cette diversité est une richesse pour la pharmacie française et contribue à son dynamisme. Elle ne saurait être réduite à une opposition simpliste entre « vertueux » et « non vertueux ».

- Une généralisation dangereuse : laisser entendre que les 50 % de pharmaciens qui n'ont pas choisi la coopérative auraient renoncé à leur indépendance ou ne seraient pas au service de la santé publique est inacceptable. Tous les pharmaciens, quel que soit leur modèle, sont soumis aux mêmes obligations déontologiques et légales, et œuvrent au quotidien pour la santé des patients.
- Des termes dénigrants comme « gangrène » jettent l'opprobre sur une partie importante de la profession. Une telle stigmatisation est aussi injuste que délétère puisqu'elle fragilise l'unité des pharmaciens à un moment où la cohésion est indispensable.

Le rapport IGAS-IGF de Mai 2025, ne remet pas en cause les groupements dans leur ensemble et ne conclut pas à une supériorité structurelle du modèle coopératif. Il est donc spécieux de voir utiliser ce rapport pour tenter de voir le Parlement conférer aux seules coopératives des avantages.

Dans un souci d'apaisement et de respect de l'unité professionnelle, nous vous demandons :

1. De clarifier publiquement que vos propos ne visent pas l'ensemble des groupements ni les pharmaciens qui ont choisi un autre modèle.
2. De veiller à ce que vos communications futures s'inscrivent dans un cadre respectueux, sans termes stigmatisants ni amalgames.

Nous appelons à un débat constructif, fondé sur des données objectives et respectueux de la diversité des modèles. Si régulation il devait y avoir, elle devrait cibler les pratiques financières à risque, pas opposer les pharmaciens entre eux. L'unité de la profession est notre force ; la division ne sert ni les patients ni la santé publique.